

Dossier Skipper (Révision 2)



1. Programme et horaires

Mercredi 24 Mai 2017

- | | |
|---|-----------------|
| ➤ Accueil dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse des Minimes | à partir de 16h |
| ➤ Chaîne d'inscription (séance 1) à l'Auberge de Jeunesse des Minimes | 16h – 18h |
| ➤ Soirée libre, nuitée à l'Auberge de Jeunesse des Minimes | |

Jeudi 25 Mai 2017

- | | |
|--|---------------|
| ➤ Accueil dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse des Minimes | dès 8h00 |
| ➤ Petits déjeuners à l'Auberge de Jeunesse | |
| ➤ Chaîne d'inscription (séance 2) | 9h – 11h |
| ➤ Inventaires et prise en main des bateaux | 9h – 11h |
| ➤ Assemblée Générale Association Coupe du Pétrole | 11h – 12h |
| ➤ Briefing Skippers | 12h |
| ➤ Distribution des paniers repas et déjeuner sur le port des Minimes | 12hr |
| ➤ Régates | 13h30 – 18h30 |
| ➤ Apéritif et dîner à l'Auberge de Jeunesse | 19h30 |

Vendredi 26 Mai 2017

- | | |
|--|-------------|
| ➤ Petit-Déjeuner à l'Auberge de Jeunesse | 7h30 – 8h30 |
| ➤ Distribution des paniers repas | 8h30 |
| ➤ Briefing Skippers | 8h30 |
| ➤ Grandes régates côtières, Découverte du Patrimoine | 9h30 – 20h |
| ➤ Soirée libre | |

Dossier Skipper (Révision 2)

Samedi 27 Mai 2017

➤ Petit-Déjeuner à l' Auberge de Jeunesse	7h30 – 8h30
➤ Distribution des paniers repas	8h30
➤ Briefing Skippers	8h30
➤ Régates	9h30 – 18h
➤ Soirée des Equipages	19h30

Dimanche 28 Mai 2017

➤ Petit-Déjeuner et libération des chambres	7h30 – 8h30
➤ Distribution des paniers repas	8h30
➤ Briefing Skippers	8h30
➤ Régates	9h30 – 15h
➤ Rangement des bateaux, inventaires retour, remise des cagnards	16h
➤ Remise des prix et buffet-lunch	17h
➤ Fin de la Coupe Pétrole 2017	18h

2. Points particuliers



Le chenal d'accès au Port des Minimes étant dragué à la côte - 0.8 mètres, les mouvements d'entrée et de sortie de Port ne peuvent se faire qu'à partir d'une hauteur d'eau de 2 mètres environ, ce qui, compte tenu des gros coefficients de marées lors de ce WE de l'Ascension (103 à 107), impose les contraintes horaires suivantes :

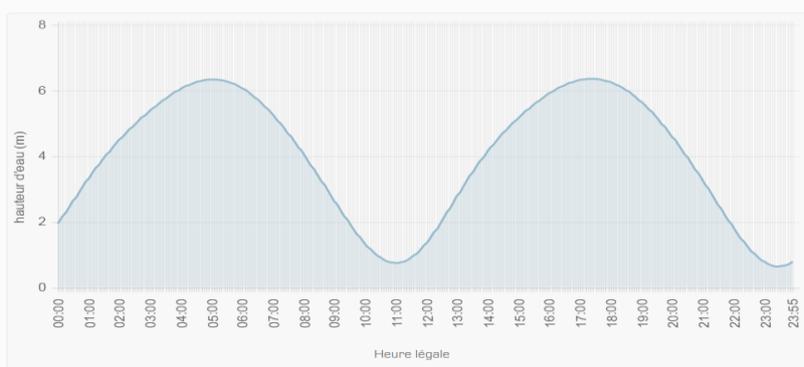
- **Jeudi 25 Mai**

Marée basse : 11 heures => la sortie du Port ne pourra pas avoir lieu avant 12 heures 30. Il ne sera pas possible de sortir essayer les bateaux dans la matinée. Début des Régates à 13 heures 30.

Dossier Skipper (Révision 2)

Jeudi 25 mai 2017				Vendredi 26 mai 2017				Samedi 27 mai 2017			
	Heure	Hauteur	Coefficient		Heure	Hauteur	Coefficient		Heure	Hauteur	Coefficient
	PM 05:02	6.33	99		PM 05:48	6.44	105		BM 00:15	0.49	–
	BM 11:00	0.74	–		BM 11:48	0.58	–		PM 08:34	6.40	107
	PM 17:22	6.35	103		PM 18:05	6.42	107		BM 12:36	0.59	–
	BM 23:27	0.63	–		–	--	–		PM 18:50	6.35	106

• • • • •



• **Vendredi 26 Mai**

Si la météo le permet, le tour de l'île de Ré sera organisé. Afin de profiter au mieux des courants favorables, la sortie du Port est prévue à 9 heures 30.

Si les conditions de vent et de navigation restent « normales », une escale patrimoine de quelques heures est prévue à St Denis d'Oléron (pontons visiteurs), avec un retour tardif sur La Rochelle aux alentours de 19 ou 20 heures.

• **Dimanche 28 Mai**

Marée basse : 13 heures 24 => l'accès au Port pour le retour ne sera possible qu'à partir de 15 heures. Nous nous efforcerons de commencer le rangement des bateaux en mer à l'entrée du chenal. Les cagnards et fanions seront soigneusement roulés et pliés pour remise à l'ACPV dès le retour à terre.

La cérémonie de Remise des Prix et le Buffet-Lunch auront lieu de 17 à 18 heures à l'Auberge des Minimes. Les équipages ayant des trains de retour doivent en tenir compte pour effectuer leurs réservations.

3. Formalités d'inscription

• **Chaîne d'inscription**

La chaîne d'inscription sera ouverte le Mercredi 24 Mai de 16 à 18 heures et le Jeudi 25 Mai de 9 à 11 heures dans les locaux de l'Auberge des Minimes, ainsi que les formalités pour les Contrats de location des bateaux avec Team Winds.

Une ou deux personnes par bateau (normalement le skipper et son second) devront venir à la chaîne d'inscription. La chaîne d'inscription consistera à :

- ✓ Attribuer le bateau par tirage au sort (*voir note importante ci-dessous*),

Dossier Skipper (Révision 2)

- ✓ Faire confirmer la liste d'équipage,
- ✓ Vérifier les licences et les certificats médicaux (voir paragraphe suivant)
- ✓ Remettre les cagnards et fanions,
- ✓ Collecter le **chèque de caution de 50 €** au nom de l'ACPV, regroupant les cautions « Retour cagnards » et « Dommages Auberge », accompagné du reçu pré-rempli.
- ✓ Collecter les lots offerts par les sociétés participantes,
- ✓ Remettre une révision ou des compléments au dossier skipper si besoin,
- ✓ Remettre les Instructions de Course.

Attribution des bateaux :

- ✓ *Les bateaux seront tirés au sort lors de la chaîne d'inscription (nom et N° de voile du bateau), au fur et à mesure de la confirmation d'inscription de chaque équipage. Cela signifie que si des bateaux ont été loués (par des participants à l'ACPV) avant la chaîne d'inscription, ils sont remis dans le lot global des bateaux à répartir au hasard. La règle a été expliquée et admise par Team Winds qui l'appliquera.*

• Licence et Certificat médical

Chaque membre de l'équipage doit être en possession :

- ✓ soit d'une Licence annuelle FFV (ou d'une Fédération de voile étrangère reconnue par l'ISAF),
- ✓ soit d'une licence temporaire FFV pour la durée de l'épreuve.

Depuis cette année, la FFV exige que le Certificat médical lui soit transmis simultanément à la délivrance de la licence, annuelle ou temporaire.

L'Ecole de Voile Rochelaise s'efforcera d'assurer la délivrance de Licences FFV, annuelle ou temporaires, durant les 2 séances d'inscription (**présentation impérative du Certificat médical**)

Le certificat médical doit autoriser la pratique de la voile en compétition.

• Fiche d'Equipage

- ⇒ **La fiche équipage, renseignée avec soin et complète, est à retourner avant le 15 Mai 2017.** Elle servira (entre autres) à la répartition des chambres. Les chambres (2 ou 4 personnes) seront attribuées par ordre de réception des fiches d'équipages, selon les souhaits exprimés (couples, équipiers féminins, etc ...) et les disponibilités.

La fiche est disponible sur notre site acpv.fr

• Caution Cagnards et Auberge

- ⇒ **N'oubliez pas d'imprimer et de remplir le reçu de la caution « Retour Cagnard » et « Dommages Auberge »**

Le reçu de caution est disponible sur notre site acpv.fr

• Contrats de location des bateaux

La signature des Contrats de location par les skippers (ou de son représentant) avec Team Winds se fera à l'Auberge de Minimes lors de la chaîne d'inscription.

- ✓ Remise de **deux chèques de caution de 1600 € et 2000 €** à l'ordre de Team Winds,

Dossier Skipper (Révision 2)

- ✓ Établissement et signature du contrat.

⇒ *N'oubliez pas d'imprimer et de remplir l'engagement relatif aux cautions « Team Winds »*

Le formulaire de caution est disponible sur notre site acpv.fr

Il est rappelé que l'ACPV ne fait que mettre en relation chaque participant avec le loueur de bateau et que c'est le skipper qui signe le contrat de location. L'ACPV assistera le participant en cas de litige avec le loueur mais décline par avance toute responsabilité quant à cette location.



4. Prestations Team Winds

- **La flotte**

Notre partenaire Team Winds met à notre disposition une flotte de 15 monotypes « Grand Surprise », équipés à priori de jeux de voiles identiques et également usagées, dont trois convoyés depuis La Trinité par leurs soins.

Les bateaux seront tirés au sort à la signature des Contrats, ainsi que les spinnakers, qu'il appartiendra à chaque équipage de vérifier soigneusement. Sauf cas de force majeure, aucun changement ne sera possible.

L'équipage devra être constitué au maximum de 7 équipiers, sans limite de jauge. Un 8^{ème} équipier (rotation) est autorisé.

Les bateaux sont stationnés face à l'EVR (quai de la Capitainerie), proche de l'Auberge de Jeunesse. Les inventaires, prise en charge et retour des bateaux se feront à cet endroit.

- **Inventaires**

L'équipage pourra procéder à l'inventaire du bateau dès attribution à la signature du Contrat.

Les manques ou problèmes éventuels seront signalés et réglés directement auprès de Team Winds. En cas de problème sérieux prévenir les contacts du Bureau chargés des relations avec le loueur.

Chaque entreprise pourra disposer ses propres logos sur les coques des bateaux (autocollants), qui devront être soigneusement retirés à l'issue des régates.

Comme indiqué précédemment, il ne sera pas possible de sortir essayer les bateaux avant le Jeudi 25 – 12hrs30 à cause de la marée basse.

- **Assurances – Franchise – Caution**

Il appartient à chaque chef de bord de vérifier que les conditions d'assurance de Team Winds lui conviennent bien et de souscrire une assurance complémentaire le cas échéant.

Il vous appartient aussi de demander au loueur de vous fournir l'attestation d'assurance du bateau qui vous sera loué.

Team Winds nous impose des niveaux de **franchise d'assurance** (3000 €) et de **caution** (3600 €) très élevés.



38^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

La Rochelle – Iles Charentaises
25 - 28 Mai 2017

Dossier Skipper (Révision 2)

Le bureau laisse à chaque chef de bord l'initiative de souscrire ou non une assurance complémentaire, typiquement une **assurance rachat de franchise**.

Cette prestation n'est pas incluse dans le forfait et n'est donc pas prise en charge par l'ACPV.

Pour information, et à toutes fins utiles, le coût de location du Grand Surprise pour les 4 jours est de 1700 €.

Pour information, vous pouvez contacter par exemple les sites suivants :

- **FFV (préconisé) :** [Rachat de franchise FFV](#)
- **Skipper:** [Assurance skipper](#)
- **Force 9 :** [Rachat de franchise Force 9](#)

- **Réparation de Voiles**

Pour tout problème sur les voiles impliquant une réparation, ou un remplacement, prévenir d'abord le responsable Team Winds (Maxime Baudry – 07 76 92 07 14) qui avisera de la meilleure façon de dépanner les équipages : réparation, ou échange sur stock Team Winds.

Chaque équipage devra supporter ses propres frais, l'ACPV ne supporte aucune charge de réparation de voile.

5. Instructions de course et briefing des skippers

Les Régates sont organisées par l'Ecole de Voile Rochelaise (EVR), qui accompagnera la Régate lors du tour de l'Île de Ré notamment.

Les instructions de course seront communiquées au plus tard lors de la chaîne d'inscription.

Les briefings auront lieu conformément aux instructions de course, sur le ponton face à l'EVR chaque matin. Chaque skipper devra remplir une fiche de course (liste des équipiers à bord)

Les bateaux sont (à priori) équipés de VHF, mais n'ont pas de GPS. Ces équipements sont autorisés, vous pouvez donc les apporter si vous en possédez.

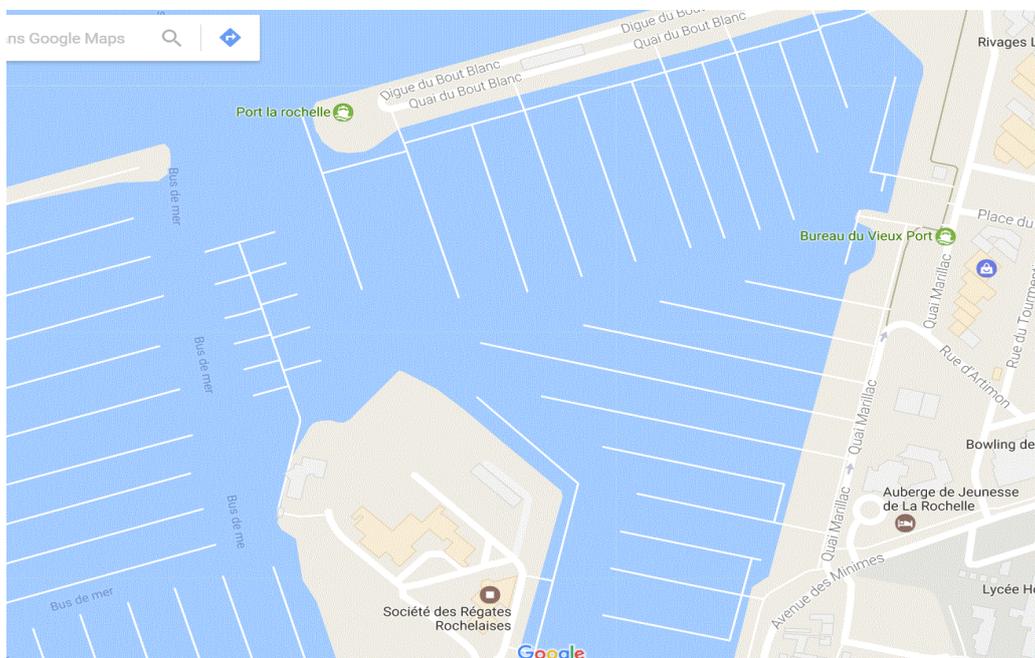
Pour les départs et autres communications de course, la VHF pourra être utilisée.

Les gilets de sauvetage sont du modèle de base. Si vous avez vos propres gilets et que vous souhaitez les utiliser, pensez à les apporter.

6. Hébergement

Durant toute la durée de la Coupe, nous serons logés à l'Auberge de Jeunesse des Minimes, voir plan ci-dessous

Dossier Skipper (Révision 2)



Les chambres (2, 3 ou 4 personnes) seront attribuées, par ordre de réception des fiches d'équipages, selon les souhaits exprimés et les disponibilités.

Les draps et couvertures sont fournis, mais pas le linge de toilette.

L'Auberge est distante d'environ 20 mn à pied (joli ballade en bord de mer) du Vieux Port, du Centre-Ville, et de l'Espace Encan où se déroulera la soirée des équipages.

Les chambres devront être libérées le Dimanche matin (9hr) avant le départ pour les régates. Les bagages seront stockés dans un local commun. Les douches « communes » seront à notre disposition à notre retour le dimanche après-midi.

7. Restauration - Animation

Les **petits déjeuners**, le **dîner** du Jeudi 25, et le **Cocktail de remise des prix** du Dimanche 28 auront lieu à l'Auberge de Jeunesse.

Des paniers repas « sur l'eau » seront distribués à l'Auberge le matin.

La **Soirée des Equipages** aura lieu le Samedi 27 Mai à l'Espace Encan (proche de l'Aquarium, accès via la passerelle qui traverse le bassin à flot). Cette soirée donnera lieu à la présentation de tous les équipages. Convivialité, originalité et créativité de chacun seront appréciés.

La cérémonie de **Remise des prix**, suivie d'un **Cocktail**, aura lieu à l'Auberge et débutera à 17 heures, l'objectif étant de clôturer la Coupe à 18 heures le Dimanche 28 Mai.

8. Transport à La Rochelle

Il appartient à chaque équipage de prévoir son transport jusqu'à La Rochelle et retour.

Dossier Skipper (Révision 2)

Des navettes (bus – ligne jaune ILLICO) circulent entre le Port des Minimes et la gare SNCF, se renseigner sur les horaires et les points d'arrêt, particulièrement le dimanche.

9. Contacts ACPV durant la Coupe

Pour tout problème ou besoin d'information avant, pendant, ou après la Coupe, voici la liste de vos contacts:

- Chaîne d'inscriptions
 - Responsable : Alain Thomas
 - Adjoint : Jean-Marie Daunas
- Location des bateaux – Comité de course
 - Responsable : Didier Boutin
 - Adjoint : Jean-Jacques Lacheteau
- Hébergement - Restauration - Animation
 - Responsable : Jean-Marie Daunas
 - Adjoint : Yves Nivet, Jean-Christophe Teychene
- Assemblée générale
 - Président : Didier Boutin
 - Secrétaire : Alain Thomas
- Comptabilité – Trésorerie – Suivi des inscriptions – Réception des chèques
 - Responsable : Yves Nivet
 - Adjoint : Alain Thomas

Prénom	Nom	Téléphone	Mail
Didier	Boutin	06 59 04 75 08	didier.boutin@interdevelop.fr
Alain	Thomas	06 09 17 49 23	alain.thomas@gadzarts.org
Jean-Marie	Daunas	06 26 26 91 32	jmdaunas@gmail.com
Jean-Jacques	Lacheteau	06 58 51 38 06	jjlacheteau@gmail.com
Yves	Nivet	06 82 80 34 42	yves.mc.nivet@wanadoo.fr
Jean-Christophe	Teychene	06 45 75 58 42	jcteychene@hotmail.fr

10. Photos et Vidéos

Paul de la Gorce assurera la couverture photo/vidéo de la Coupe du Pétrole. Vous êtes cordialement invités à participer à l'animation des clips vidéo et interviews.



38^{ème} Coupe du Pétrole de Voile

La Rochelle – Iles Charentaises
25 - 28 Mai 2017

Dossier Skipper (Révision 2)

Nous nous efforcerons de projeter photos et clips vidéo lors de l'évènement.

Les films montés et les photos seront accessibles en version HD sur le site acpv.fr. Ils pourront être communiqués sur demande auprès de l'ACPV pour utilisation en communication interne aux entreprises.

Les équipages qui ont l'intention de faire appel à un prestataire « image » extérieur devront obtenir l'autorisation préalable du bureau de l'ACPV, matérialisée par une convention.

11. Assemblée générale

L'Assemblée Générale aura lieu à l'Auberge des Minimes le Jeudi 25 mai de 11 heures à midi. Chaque équipage, représenté par deux équipiers au minimum, est convoqué à cette Assemblée Générale.

Outre les obligations légales, l'AG est un moment important d'échange d'informations et de points de vue. Merci par avance de votre participation active.

12. Bourse des Equipiers

Si vous cherchez des équipiers et ou si vous êtes disponible comme équipier, n'hésitez pas à nous en faire part à notre adresse mail contact@acpv.fr

Convivialité et fairplay, bon vent et bonne réussite à tous.